

Ajaccio : Interdiction de baignade plage Saint-François

Rédigé par [Charles Monti](#) le Mercredi 17 Juin 2015 à 18:30 | Modifié le Mercredi 17 Juin 2015 - 18:34

A la suite des prélèvements effectués sur les eaux de baignade, il a été détecté une pollution bactériologique de l'eau à la plage Saint-François. Un arrêté municipal de précaution a été pris pour interdire toutes activités de baignade et de pêche à cet endroit.



L'interdiction concerne les baignades et activités nautiques pratiquées à partir du rivage avec des engins de plage et des engins non immatriculés. Elle s'exerce sur la bande des 300 mètres à compter de la limite des eaux.

De nouveaux prélèvements vont être réalisés et les résultats de ces nouvelles analyses détermineront le maintien de cet arrêté ou sa suspension et la réouverture de la zone au public.

Source : corsenetinfos.fr